



Communauté de communes
Portes de la Creuse en Marche

PUBLIÉ le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2024-035**

EN DATE DU : **27 MAI 2024**

FINANCES : ADMISSION EN NON-VALEUR BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Champsanglard, selon convocation le 20/05/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Sylvain DUQUEROIX a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (21) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, ROUSSILLAT Florence.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Messieurs

CHAVANT Philippe donne pouvoir DARVENNE Céline
GUETAT Philippe donne pouvoir Mme ROUSSILLAT Florence
THEVENET Didier donne pouvoir à M. DUQUEROIX Sylvain

ECXUSÉS (3) : Madame et Messieurs

BOUCHET Jen-François
MOREAU Adrien
POLLI Martine

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	21	24	24	24	0

Vu la présentation de la part de la Trésorerie Générale de Guéret d'un état relatif à des impayés de loyers (commerce) sur l'année 2013 à hauteur de **4 400,20€**,

Vu la demande d'admission en non-valeur de ces titres par M. le Comptable public le 08/04/2024 et faisant suite au jugement de clôture pour insuffisance d'actif, entraînant de fait l'effacement total des dettes dans ce dossier ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire décide

- **D'ADMETTRE** en non valeur le produit comme suit :

Budget Immobilier d'Entreprises 40901 :	
➤	Compte : 6542
➤	Montant présenté 4 400,20€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président,

Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance
Sylvain DUQUEROIX



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le